

Formation, Orientation, Emploi

Priorités de la Région Île-de-France 2017/2021 :

Tout pour l'apprentissage et le patronat !

La Présidente de la Région IDF a présenté son Contrat de Plan Régional de Développement de la formation et de l'orientation Professionnelle, C'est Le CPRDFOP qui est depuis la Loi du 5 mars 2017 l'outil contractuel de la mise en œuvre de la stratégie en matière d'emploi, d'orientation et de formation professionnelle. Cette contractualisation est soumise à la signature de la Région, de l'Etat et des partenaires sociaux.

Une stratégie digne du MEDEF

qui se traduit dans 4 défis :

- Inscrire à marche forcée la politique emploi formation dans les 24 bassins d'emplois nouveau découpage territorial IDF
- Augmenter fortement le nombre d'apprenti pour atteindre 100 000 en 2021
- Adapter l'offre de formation aux besoins des employeurs et vers les « métiers dits en tension »
- L'orientation comme outil de réponse à la mutation économique

Les Axes du Contrat de Plan :

les critiques de la CGT

- Adapter la carte des formations professionnelles initiales : Tout pour l'apprentissage ! Plutôt que de valoriser les deux voies de la formation professionnelle que sont La formation professionnelle par voie scolaire et celle par apprentissage, la Région Ile de France mise tout sur l'apprentissage qui devient la panacée.

Pour la CGT :

Il faut valoriser ces deux voies de la formation professionnelle initiale des jeunes sans en privilégier l'une plus que l'autre !

L'accès à la formation professionnelle pour les premiers niveaux de qualification doit être également une priorité.

Que fait la Région pour favoriser l'accès des jeunes en entreprise dans le cadre de l'apprentissage ou de la voie pro scolaire?

- **Rendre effectif le service public régional de l'orientation : Que de la communication !**

Alors que plus de 6 millions de salariés sont concernés, tout se résume à des objectifs sans ambition tels que l'amélioration de la connaissance mutuelle des membres du réseau des acteurs de l'orientation...ou de créer une entité visuelle de ce réseau. Quand il s'agit de professionnaliser les opérateurs du CEP, il n'y a pas d'objectifs ni quantitatifs, ni qualitatifs en la matière. Pour ce qui concerne la VAE, idem: il s'agit de communiquer sur ce dispositif de validation des acquis de l'expérience par une certification.

- **Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes : La solution encore l'apprentissage !**

Le décrochage des jeunes est traité dans cet axe alors qu'il aurait dû l'être dans le précédent. C'est dire si la Région se borne à constater plutôt qu'à prévenir !

Le retour à l'emploi ou à la formation qualifiante doit être priorisé vers l'apprentissage. Ainsi les missions locales qui suivent et accompagnent près de 250 000 jeunes par an seront-elles dotées en fonction des sorties des jeunes vers l'apprentissage!



Pour la CGT :

C'est sur la prévention du décrochage qu'il faut mettre l'accent, et non pas uniquement sur le traitement des décrocheurs après-coup avec des appels à projets. Les missions locales ne peuvent pas être soumises à une pression budgétaire en matière de sorties vers l'apprentissage. Elles exercent une mission de service public qui ne peut se traduire que par une obligation de moyens et non de résultats en matière d'entrées en apprentissage notamment.

- **Mettre la Formation professionnelle au service de l'emploi et de son développement : CPF et Anglais !**

Il s'agit pour la Région d'adapter l'offre aux besoins des employeurs. Par ailleurs, le demandeur d'emploi se verra-t-il, prescrire 1 mois après son inscription à Pôle emploi, une formation et bien entendu son CPF sera « vidé » par la Région pour la financer. L'anglais professionnel, qui est la nouvelle lubie de l'exécutif Régional, doit permettre aux jeunes et aux salariées d'être embauchés sur des métiers qui exigent « peu de compétences techniques ».

Pour la CGT :

Le développement du Service Public de la Formation professionnelle est vital et sa valorisation dans tous les territoires devrait dépasser les impératifs de la Marchandisation de la Formation Professionnelle Continue. La Valorisation des réseaux publics de Formation Professionnelle devient incontournable pour développer la formation certifiante et qualifiante, mandeurs d'Emploi et des salariés en Emploi soumis aux impératifs de transformation durable de l'économie et de ses mutations numériques et environnementales.

Pour la CGT, outre un manque d'analyse solide sur le contexte, ce Contrat de Plan, ne vient pas répondre aux réels besoins des demandeurs d'emplois et des salariés actifs. Il ne vise qu'à se soumettre aux « besoins des employeurs ».

Pire le service public de la formation ou de l'orientation n'est pas la priorité puisque des contraintes (menaces) budgétaires s'imposent à lui et que la logique d'appel à projets et le recours aux titres professionnels et organismes privés est encouragé.

Je me syndique à la CGT !

Nom:Prénom:.....Age:.....

Adresse:

.....Ville:.....Code Postal:.....

Tél:.....E-mail:.....

Entreprise:.....

Ville et code postal de votre entreprise:.....



A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex
Tél.: 01 55 82 88 00 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr